

MODALITES D'INSCRIPTION

RENTREE UNIVERSITAIRE ET DEBUT DES COURS
2 SEPTEMBRE 2024 – PRESENCE OBLIGATOIRE

VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Uniquement en présentiel à la scolarité de la faculté au bureau des étudiants étrangers

DATE LIMITE D'ARRIVEE : aucune inscription ne sera effectuée au-delà de cette date

Voir l'accord préalable d'inscription

PIECES A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Une photo d'identité,
- Un acte de naissance en langue française – **attention : vérifier l'orthographe de vos nom, prénom et ville de naissance**
- Papier d'identité : **Etudiants Français ou de l'Union Européenne** : une photocopie de votre passeport – ou de votre carte nationale
Autre pays : une photocopie de votre passeport – y compris le visa d'entrée
- Original de tous vos diplômes y compris votre baccalauréat + **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Original de tous vos relevés de notes, par année universitaire, y compris au baccalauréat + **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Attestation CVEC – Contribution Vie Etudiante et de Campus – cvec.etudiant.gouv.fr
⇒ **ATTENTION : Sans ces documents nous ne pourrions pas procéder à votre inscription**

LOGEMENT ETUDIANT A prévoir absolument avant votre arrivée

LA FACULTE NE GERE PAS LES LOGEMENTS ETUDIANTS

Vous trouverez un grand nombre de possibilités de logement directement sur notre site :
<https://fst.univ-lorraine.fr/admission/lyceens-et-etudiants-etrangers/en-savoir-plus>

PRESENCE OBLIGATOIRE : Réunion de rentrée à compter du 2 septembre 2024

Il vous y sera communiqué votre emploi du temps et votre groupe de travail

Date de votre rentrée ➤ à consulter sur le site de la Faculté des Sciences et Technologies : <https://fst.univ-lorraine.fr/rentree-2024-2025>

COUT DES ETUDES A PREVOIR A VOTRE ARRIVEE

Vous devrez vous acquitter de la CVEC ainsi que des droits d'inscription universitaire :

1. CVEC (100 euros) – Contribution Vie Etudiante et de Campus : cvec.etudiant.gouv.fr
2. Droits d'inscription universitaires – voir montant ci-dessous selon votre situation

En application de la décision Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 07/11/2023, le montant des droits d'inscription différenciés pour 2024/2025 sera de :

- **Licence (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année, LP)** : 2770 euros – Aucune exonération ne sera possible la première année d'arrivée.
- **Master 2^{ème} année** : 3770 euros – Aucune exonération ne sera possible la première année d'arrivée.
- **Master 1^{ère} année** :
 - pour les étudiants issus de l'un des pays exonérés*, une exonération partielle est appliquée : 243 euros. **Cette exonération restera valable pour tout le cursus sans redoublement, réorientation, interruption ou abandon.**
 - pour les étudiants issus des autres pays : 3770 euros – Aucune exonération ne sera possible la première année d'arrivée.

***Liste des pays exonérés** : <https://fst.univ-lorraine.fr/sites/fst.univ-lorraine.fr/files/pdf/fst-scolarite-liste-pays-exonere-en-master-premiere-annee.pdf>